

ELECTION MUNICIPALE 2020

LA TAUROMACHIE À BEZIERS : Questionnaire aux candidats

Je soussigné.e (Prénom, Nom), candidat.e tête de liste aux élections municipales 2020 dans la commune de Béziers, m'engage si je suis élu.e à : (✍ Entourer votre réponse)

Cesser de cautionner et soutenir financièrement la tauromachie :

- | | | |
|--|-----|-----|
| • Ne pas autoriser les spectacles taurins cruels (<i>corridas, novilladas, becerradas, courses portugaises</i>) | OUI | NON |
| • Ne pas accepter, ni déléguer à un membre du conseil municipal, la présidence de la Commission Taurine Extra Municipale (<i>conformément à ce qu'autorise l'Art. 6 du règlement taurin de l'Union des Villes Taurines de France</i>) | OUI | NON |
| • Désigner un ou plusieurs membres du COLBAC (<i>Comité de Liaison Biterrois pour l'Abolition de la Corrida</i>) au sein de la Commission Taurine Extra Municipale, afin de veiller au respect des dispositions du règlement taurin (<i>conformément à ce qu'autorise l'Art. 6 du règlement taurin de l'Union des Villes Taurines de France</i>) | OUI | NON |
| • Ne pas subventionner, ni n'aider aucun club taurin, y compris par des avantages en nature. ¹ | OUI | NON |
| • À fortiori, ne pas reprendre la tauromachie en régie municipale afin de compenser les difficultés financières croissantes des corridas et des spectacles taurins. | OUI | NON |

Protéger les enfants de la violence des spectacles de corridas :

- | | | |
|---|-----|-----|
| • Ne pas subventionner l'école taurine de Béziers. ² | OUI | NON |
| • Ne pas favoriser les tarifs réduits ou la gratuité des spectacles de corridas aux enfants et aux jeunes. ³ | OUI | NON |
| • Interdire toute promotion de la tauromachie en milieu dans les centres de loisirs municipaux. ⁴ | OUI | NON |
| • Me positionner publiquement en faveur de la proposition de loi de la députée S. Cazebonne visant à interdire l'accès des mineurs aux spectacles de corridas et aux écoles taurines. | OUI | NON |

¹ En 2019 subvention municipale de 15 000 € à la Fédération des Clubs Taurins Biterrois et mise à disposition des locaux du musée taurin au club « l'Union Taurine Biterroise ».

² Depuis 2014, subventions municipales de 30 000 € par an à l'Ecole Taurine Béziers Méditerranée.

³ En 2019, pour les corridas de la feria, étaient appliquées une réduction de 50 % pour les 6-12 ans et une réduction de 25 % pour les 13-20 ans.

⁴ En août 2019, 80 enfants des centres de loisirs de Béziers ont été invités à visiter les arènes, le musée taurin, l'école taurine et la ganaderia de Robert Margé où ils ont assisté à une tienta.

Respecter le principe de démocratie locale et les libertés fondamentales de manifestation et d'expression :

- Organiser un débat public loyal et approfondi conclu par un referendum local sur la poursuite ou l'interdiction des corridas à Béziers. OUI NON
- Ne plus interdire les manifestations pacifiques et non violentes autour des arènes de Béziers. OUI NON
- Ne pas autoriser dans le journal municipal de Béziers et sur les panneaux municipaux la promotion des spectacles de tauromachie ; à défaut, y autoriser dans les mêmes conditions la publicité opposée à la corrida. OUI NON
- Permettre et soutenir la création à Béziers d'un musée retraçant la longue histoire de l'opposition et de la résistance nationale à la tauromachie ibérique ainsi que la lutte pour l'abolition de la corrida depuis son importation d'Espagne au milieu du 19^e siècle jusqu'à nos jours. OUI NON

Transformer la féria actuelle en une fête populaire, culturelle et laïque :

- Sans tauromachie ; promouvant notre culture locale, la très longue histoire de Béziers, le riche patrimoine biterrois, les produits de notre économie locale. OUI NON
- Rebaptisée avec un nom issu de la langue française et non du vocabulaire taurin. OUI NON
- Sans instrumentalisation de la religion catholique au profit de la corrida (*sans défilé de la Vierge ni messe aux arènes*). OUI NON

Fait à Béziers, le

Signature :



